

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 7

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

première sélection à la portée de chacun, éloigner toute possibilité aux géniteurs indésirables de transmettre leur médiocrité ou leurs maladies. Sélection importante et permanente à effectuer puisque chaque année des défauts se produisent parmi les colonies.

Malgré toutes les précautions prises et les soins les meilleurs réservés aux élevages, même si ces derniers s'effectuent en pureté de race, les lois de la génétique, de la transmission des qualités comme des défauts subsistent. Il y a donc une lutte continuelle à envisager dans ce domaine, lutte qui doit permettre aux qualités prédominantes, de réduire ou mieux d'étouffer les défauts des sujets. Même en fécondation dirigée, l'agriculteur par exemple se voit dans l'obligation d'éliminer certains sujets et les magnifiques troupeaux disséminés dans nos campagnes sont l'œuvre d'une patiente et constante surveillance.

L'influence prépondérante des géniteurs étant reconnue lors des accouplements, force est bien de reconnaître qu'en apiculture où un contrôle de ces derniers s'avère difficile, compliqué et peu certain, l'ouvrage doit à plus forte raison être constamment remis sur le métier. C'est une tâche que l'apiculteur doit inscrire à son programme de travail, tâche pas toujours facile mais intéressante et utile aussi à l'ensemble des apiculteurs tout en lui procurant, comme tout ce qui exige des efforts, une très agréable satisfaction.

G. Matthey



ÉCHOS DE PARTOUT

LES GRANDES VICTOIRES DE L'APITHÉRAPIE

La propolis contre les maladies de la peau

Tout d'abord, qu'est-ce que la propolis ? C'est ce qu'on appelle plus vulgairement la gomme d'abeille.

Il s'agit d'un produit naturel, préparé à partir du matériel ramassé par les abeilles sur les bourgeons des plantes et des arbres et dans le pollen des fleurs.

La propolis contient des résines, des baumes, des huiles éthériques, de la cire et du pollen.

Si les anciens soignaient déjà les blessures avec de la propolis, des recherches scientifiques récentes ont conduit d'éminents méde-

cins russes et roumains à exposer les résultats de leurs travaux au XX^e Congrès international d'apiculture à Bucarest.

Grâce à sa composition chimique, la propolis possède des propriétés désinfectantes (propriétés bactériostatiques, bactéricides, antifongiques et anesthésiantes) qui en font un produit très recommandé dans la thérapeutique d'aujourd'hui.

Le docteur Malnar-Toth a étudié les résultats de traitement à la propolis effectués au service de pédiatrie de l'Hôpital de Marghita (Roumanie) ; il a retenu quelques cas où l'action de la propolis apparaît indiscutable et supérieure aux traitements utilisés auparavant.

Extrait alcoolique et onguent

Ce produit a été employé sous deux formes : extrait alcoolique et onguent.

L'extrait alcoolique est obtenu par le mélange de petits fragments de propolis à de l'alcool à 85°. Cette solution est gardée à l'obscurité pendant 5 à 7 jours, période pendant laquelle elle sera de temps en temps agitée.

Puis on la passe à travers un filtre en papier. La couleur obtenue doit être marron foncé. Si la couleur est trop claire, on rajoutera de petits morceaux de propolis, en laissant à nouveau la solution quelques jours dans l'obscurité.

En touchant les lésions cutanées quatre ou cinq fois par jour avec un coton imbibé de la solution alcoolique brune, on a obtenu de très bons résultats dans les mycoses de l'épiderme de la plante des pieds, dans la perlèche (affection contagieuse de la peau au niveau des commissures des lèvres), dans le pityriasis blanc du visage et dans les affections cutanées d'origine staphylococcique.

C'est ainsi qu'on put observer un nourrisson de 11 mois qui présentait, après un traitement aux antibiotiques, des dépôts sur la langue, ce qu'on appelle le muguet.

Après un traitement classique fait avec une solution de glycérine boriquée à 20 %, il semblait guéri. Mais quelques jours plus tard apparaissait une perlèche, réfractaire au traitement habituel.

Cette perlèche était douloureuse et saignait. L'enfant pleurait, ne voulait plus manger... On a tamponné les lésions quatre ou cinq fois par jour avec une solution de propolis et la perlèche a disparu au bout de quatre jours.

Propolis contre psoriasis

Autre cas : un enfant de 10 ans présente, à la plante des pieds et entre les orteils, du prurit et des éruptions qui, à force d'être frottées, se sont irritées, provoquant de fortes démangeaisons.

Dix jours après le début du traitement à la propolis (en extrait alcoolique), l'enfant était guéri. On avait pris soin de désinfecter chaussures, chaussettes, draps et serviettes, car le médecin avait décelé une maladie contagieuse : l'épidermophytie plantaire.

Le docteur Molnar-Toth a eu l'occasion de traiter un adolescent de 15 ans atteint de psoriasis. Ses mains étaient couvertes de squames épaisses, et le traitement effectué jusque-là (pommade à base de chloricide et de cortisone) n'avait donné aucun résultat.

Dès que le médecin administra la propolis sous forme d'onguent, il put constater une amélioration étonnante. Les squames disparurent sans laisser de traces, après une semaine de traitement.

Dans son rapport, le docteur Molnar-Toth propose un certain nombre de recommandations, fruit de son expérience personnelle :

1. Ne pas continuer le traitement si l'effet favorable n'est pas évident après trois jours d'application.
2. Préparer l'onguent de préférence avec de la lanoline en place de vaseline.
3. Cesser le traitement en cas de réaction allergique.
4. Appliquer pendant la nuit de la lanoline pure si, par suite du traitement, la peau devient sèche.

Brûlures et plaies

D'autres praticiens roumains ont constaté que l'extrait alcoolique et l'onguent de propolis accélèrent la cicatrisation et déterminent un aspect normal de la peau dans les cas de brûlures provoquées expérimentalement sur cobayes.

Voilà qui est important pour l'avenir.

Les collaborateurs de l'Institut de recherches scientifiques de Cazan ont établi que la propolis augmente la résistance naturelle de l'organisme, stimule la production des anticorps spécifiques et augmente les protéines dans le sang.

Bien que ceci soit en dehors du cadre de cette chronique, mentionnons que les spécialistes ont obtenu des résultats tout à fait probants dans la pratique vétérinaire.

Plus de 2000 observations, faites depuis 1956 ont démontré l'efficacité des produits à base de propolis dans différentes maladies chirurgicales et dermatologiques, aussi bien chez l'homme que chez les animaux domestiques, et particulièrement lorsqu'il s'agit de blessures qui ont du mal à se cicatriser, de furoncles, d'hémorroïdes, de certaines formes d'eczéma, d'ulcération des muqueuses, de sciatique, de brûlures du premier et du second degré.

(Tiré du journal « Point de Vue » par N. Legouvé, adapt. G. C.)